

Du Coëdic, Jean, seigneur de Kerven en Guérande (représenté à la montre par Philippe de Boisorhant)

Orthographié « Jehan de Coesdic » dans le procès-verbal de la montre des 15 et 16 mai 1534, ce nom est identifiable à Jean du Coëdic, seigneur de « Querven » (Kerven en Guérande, CORNULIER, *op. cit.*) qui rend hommage au roi le 9 décembre 1539 (Arch. dép. de Loire-Atlantique, B 2413, f° 113).

S'il existe une seigneurie du Coëdic, un temps en possession des Sorel, notre documentation est assez indigente au sujet de la famille Du Coëdic et ne présente pas d'éléments faisant état de liens généalogiques entre les quelques noms recueillis.

Les premières mentions les concernant pourraient se trouver dans le minu présenté au duc à la suite du décès, intervenu le 19 septembre 1419, de Raoul de Montfort, baron de La Roche-Bernard. S'y rencontrent Éon (*ibid.*, B 1881, f° 10 v°) et Guillaume du Coëdic (*ibid.*, B 1881, f° 13 v°).

Éon (Éonnet) disparaît avant 1427. À cette date, lors d'une réformation des nobles et des exempts de la paroisse de Lauzach, sont cités les « enfans Éonnet dou Coedic » en possession de « l'hebergement de Kerlonen » (Kerlomène) (LAIGUE, *Le noblesse*, p. 305) et de celle de Péaule, en possession de « l'hebergement de Lescuiz » (Lescuit) (*ID.*, *ibid.*p. 435)

Les registres de la confrérie Saint-Nicolas gardent la trace de Guillaume du Coëdic, procureur de la confrérie de mai 1430 à mai 1431 (Arch. presbytère Guérande, registres de la confrérie Saint-Nicolas, vol. I, f° 8 v°) – qui pourrait être le même que celui précédemment cité – et d'Éonnet du Coëdic membre, en mai 1451 (*ibid.*, vol. I, f° 21). Ceux de la chancellerie indiquent que le 23 mars 1467, Pierre du Coëdic et Leonel de Muzillac sont accusés d'« esceis » envers Amaury Marquier (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 5, f° 51 v°).

Dans les années 1470 se rencontre Éonnet du Coëdic, seigneur de Kerven. Le 23 octobre 1476, il est enregistré parmi ceux qui tiennent des biens à foi, hommage et rachat du seigneur d'Escoublac (*ibid.*, B 1450). Le 23 février 1477 (n.st.), Jean de Lesnerac vend, pour 20 livres (10 livres versées en monnaie et un cheval) à Éon du Dreseuc une rente (3 sous, 3 truillées d'avoine) à prendre sur Éon du Coëdic, l'acte est passé en présence de Jacques de

Lesnerac, fils aîné de Jean (*ibid.*, 198 J 46). Le 30 novembre 1480, Éon du Coëdic, seigneur de Kerven, rend aveu de ce qu'il tient de la seigneurie de Saint-Nazaire soit 2 sous et 22 planches de vignes complant (*ibid.*, supplément féodal, 1 E 684, f° 20 v°).

Se rencontre ensuite, le 25 février 1500 (n.st.), Jean du Coëdic, qui par l'entremise de son tuteur Jean de Coylagar (?), rend hommage au vicomte de Saint-Nazaire (*ibid.*, supplément féodal, 1 E 684, f° 66). Le 10 mai 1508, dans le testament d' Antoine Sorel, la demande de 150 messes, et celle, pour « etres es bonnes prières des freres prescheurs », de la fondation d'un anniversaire d'une messe chantée à être dite le jour du décès du testamentaire ou « le prochain non occupé ensuyvant » sont financées par une rente annuelle de 30 sous, à prendre sur une rente de 100 sous due par le seigneur de Kerven sur le manoir de Kerven et dont ce dernier assurera le paiement au couvent Saint-Yves (*ibid.*, H 603, f° 12 v°-14 ; GALLICE, « Le couvent... »). Lors de la montre des 15 et 16 mai 1534, il comparaît parmi « Les faisans ung archier » (transcription, f° 4 et site « Archives remarquables »). Puis, le 9 décembre 1539, rappelons-le, il rend hommage au roi (Arch. dép. de Loire-Atlantique, B 2413, f° 113).

Les Du Coëdic du pays guérandais sont peut-être à rapprocher d'une famille de même nom, implantée dans le Vannetais ; à Ploeren, en 144 et 1448, Culeac appartient à Amaury du Coëdic (LAIGUE, *La noblesse...*, p. 313-514), nom que l'on retrouve dans la paroisse de Plescop ; en 1448, dans une enquête au sujet des exempts de fouage figure le « manoir du Coëdic, à Amaury du Coëdic » (*ID.*, *ibid.*, p. 470. À une montre, le 8 septembre 1464, il se présente « à cheval brigandine, salade, épée, voulge, harnois de jambe », et aulne il est enjoint d'avoir « avant-bras et gantelets ; son revenu étant appréciée à 40 livres (*ID.*, *ibid.*, p. 471) ; puis à celle du 21 avril 1477, « à cheval, brigandine, salade, épée, dague, arc et trousse », et un revenu noble toujours estimé à 40 livres (*ID.*, *ibid.*, p. 471).

Dans la même paroisse, lors de la réformation du 13 décembre 1513, le manoir et la métairie de Coëdic sont en possession de Jean du Coëdic (*ID.*, *ibid.*, p. 472), ce nom étant ensuite recensé à celle de 1536 (*ID.*, *ibid.*, p. 473).

Il est tentant en raison, d'une part, de la similitude des prénoms et des dates, et, d'autre part, du manque d'information du patrimoine des Du Coëdic en pays guérandais, de rapprocher ce Jean du Coëdic de celui installé dans le pays guérandais. Un indice d'un tel lien

pourrait se trouver dans le fait que dans les années 1440, à l'époque d'Amaury du Coëdic en la paroisse de Ploeren, les Ust disposent de la terre de Penhoët (*Id.*, *ibid.*, p. 513), Amaury ayant pu alors être au service des Ust.

Quant à Philippe de Boisorhant, il est peut-être à rapprocher de Roland de Boisorhant qui acquiert, un temps, 6 œillets de saline des héritiers de Guillaume Gouri (Arch. dép. Loire-Atlantique, E 1260, f° 21 v-23), et/ou d'un Boisorhant connu comme notaire à la cour de Saint-Nazaire, le 20 janvier 1512 (*ibid.*, B 1482).

Alain GALLICE

GALLICE Alain, « Du Coëdic », *Société des Amis de Guérande, Archives partagées, Dictionnaire des feudataires*, mis en ligne le 1^{er} mars 2024